



UNE ÉCOLE QUI PROMeut L'ÉGALITÉ ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS

L'essentiel

- > L'année 2013-2014 est une année de mobilisation pour l'égalité à l'école. Cette initiative est la traduction concrète de la **volonté du Gouvernement de s'attaquer aux inégalités dès le plus jeune âge, et notamment aux inégalités entre les filles et les garçons.**
- > Aujourd'hui, la réussite et l'échec en matière scolaire et d'insertion professionnelle restent des phénomènes relativement différenciés entre les garçons et les filles. **Les pratiques constatées en classe** – la manière d'interroger, de donner la parole, de noter, de sanctionner, d'orienter – **révoient des représentations, encore profondément ancrées, sur les compétences supposées des uns et des autres, et ont des conséquences sur le parcours scolaire puis professionnel des jeunes femmes et des jeunes hommes.**
- > Il convient également de combattre les préjugés et les stéréotypes sexistes, qui se forment et se reproduisent souvent dès les premières années de la vie.
- > Parmi les engagements pour faire progresser l'égalité filles-garçons, **une expérimentation est prévue à la rentrée dans 275 écoles primaires et près de 700 classes de dix académies : l'ABCD de l'égalité.** Cet ABCD, élaboré en partenariat avec le ministère des droits des femmes, est un projet destiné à être développé.

Une année de mobilisation pour l'égalité à l'école

La **nouvelle convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif (2013-2018)** traduit la conviction selon laquelle la réussite de tous les élèves est liée à la manière dont l'École porte le message de l'égalité, l'incarne et en assure l'effectivité.

Destinée à ancrer l'égalité entre les filles et les garçons dans les pratiques des acteurs de l'école, cette convention ouvre trois chantiers prioritaires :

- la transmission **des valeurs d'égalité entre les filles et les garçons** ;
- le **renforcement de l'éducation au respect mutuel et à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes** ;
- l'engagement pour une **mixité plus forte des filières de formation et à tous les niveaux d'étude.**

L'année 2013-2014 verra ces trois chantiers se concrétiser, dans les académies, sous la forme d'**activités pédagogiques et éducatives spécifiques.** Les objectifs de la convention s'incarneront



Les nouveautés de la rentrée 2013

Remettre les valeurs de la République au cœur de l'École

dans les projets d'école ou d'établissement, en articulation étroite avec les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté et les instances de la vie lycéenne pour l'enseignement secondaire. Le réseau des chargés de mission académiques « égalité filles-garçons » assure la coordination et le suivi des actions menées dans les écoles et les établissements scolaires. Les manifestations et actions les plus remarquables seront labellisées et valorisées à l'échelon national.

L'ABCD de l'égalité : une expérimentation en direction des plus jeunes élèves et de leurs enseignants

Le programme « ABCD de l'égalité » a un double objectif :

- **aider les enseignants de primaire à prendre conscience de la force des préjugés et stéréotypes sexistes, y compris dans leurs propres attitudes implicites, à savoir repérer et analyser des situations scolaires productrices d'inégalités entre les filles et les garçons et à en tenir compte dans leurs pratiques pédagogiques ;**
- **sensibiliser les élèves à l'égalité entre filles et garçons et expliquer aux enseignants comment les stéréotypes se construisent chez les enfants, afin de permettre l'orientation et la réussite scolaire de tous les élèves dans les différentes filières.**

En pratique, l'ABCD de l'égalité consiste en un ensemble d'outils pédagogiques destinés aux enseignants. Il s'agit notamment de fiches illustrées, rattachées à différentes matières du programme de primaire (littérature pour la jeunesse, histoire des arts, etc.), utilisables dans le cadre d'une séquence d'enseignement, ou encore de grilles d'observation des relations entre les élèves dans la classe et dans la cour de récréation.

L'expérimentation, lancée dans dix académies (Bordeaux, Clermont-Ferrand, Créteil, Corse, Guadeloupe, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Rouen, Toulouse), sera menée en deux temps :

- une formation des personnels d'encadrement (inspecteurs de l'éducation nationale et conseillers pédagogiques de circonscription) et des professeurs, de septembre à novembre 2013 ;
- une mise en œuvre dans les 275 écoles (élémentaires et maternelles) et près de 700 classes participantes, de novembre 2013 à février 2014.